

Décision

Générale

colonial

Décision n° 325 du 11 mars 1946 ;

n° 325

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 mars 1946

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro
31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Yasssin Abdallah a été engagé, pour compter du 5 mars 1946 pour effectuer des travaux d'observation météorologique au lac Assal. A titre exceptionnel et en raison du caractère spécial de son travail, l'intéressé percevra une rémunération mensuelle globale de huit mille francs, payable sur le crédit du lac Assal, chapitre 18, article 1er paragraphe 7.